

Réf: Dossier N° : 58771

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PHARMACIE DES CITES »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE AKOUEDO
EST CITE SYNATRESOR, ILOT 23 LOT 174, 06 BP 1983 ABIDJAN 06**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 24 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PHARMACIE DES CITES » .

Objet: L'exploitation d'officine pharmaceutique et de laboratoire biomédical. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE AKOUEDO
EST CITE SYNATRESOR, ILOT 23 LOT 174, 06 BP 1983 ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur BEDA YAPI LAMBERT GUY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-33441 du 24/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29846 du 24/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

